



VITAL'GYM - Assemblée Générale 27 Janvier 2023 - Saison 2022

Compte rendu

Sommaire

- 1 Introduction du Président
- 2 Approbation du Compte rendu AG 10 02 2022
- 3 Saison 2021/2022
 - 3.1 Rapport Moral
 - 3.2 Rapport financier
 - 3.3 Vote sur le rapport moral
 - 3.4 Vote sur le rapport financier
- 4 Saison 2022/2023
 - 4.1 Commentaires du Président
 - 4.2 Compte de résultat prévisionnel 2022/2023
 - 4.3 Vote sur le Résultat prévisionnel
- 5 Cotisations pour la saison 2023 /2024
 - 5.1 Commentaires du Président
 - 5.2 Vote sur les cotisations 2023/2024

Détermination du Quorum pour débiter la séance

- Nombre de licenciés au 27 Janvier 2023 : 477 (début Janvier 2023 : 474)
- Nombre de licenciés présents : 66
- Nombre de votes par correspondance : 228
- Nombre de participants (licenciés présents + votes par correspondance) : 294
- Quorum nécessaire : 118

Le quorum étant atteint, la séance peut débiter à : 18h40

1 Introduction du Président

La Tenue en présentiel de l'Assemblée Générale de Vital'gym pour l'année 2022 :

La pandémie du Covid-19 n'est pas terminée. Il faut vivre avec. Nous pouvons maintenant organiser à nouveau une Assemblée Générale en présentiel aux Mureaux dans la salle SRV. Mais certaines et certains parmi nous, adhérentes et adhérents, n'ont pas pu se déplacer ce jour là, vendredi à 18h30.

C'est pourquoi, les adhérentes et adhérents ont reçu le projet de compte rendu écrit de l'Assemblée Générale par mail pour les personnes ayant une messagerie et par courrier pour celles qui n'en n'avaient pas.

Comme pour les deux précédentes Assemblées, un formulaire de vote par correspondance et sa lettre d'accompagnement ont été joints en annexe de l'envoi. Après lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale présenté, les adhérentes et adhérents ont voté en se prononçant, sur le formulaire, pour, contre ou se sont abstenus pour chacun des points suivants :

- L'approbation du Compte rendu de l'AG du 10 02 2022,
- Le rapport moral de la saison 2021/2022,
- Le rapport financier de la saison 2021/2022,
- Le budget de la saison 2022/2023,
- Les cotisations de la future saison 2023/2024,

Les adhérentes et adhérents, n'ayant pas pu venir à l'Assemblée Générale, devaient retourner le formulaire et sa lettre d'accompagnement :

par courrier à l'adresse postale de l'association,

ou par scan à l'adresse mail : vitalgymvoteag@orange.fr,

ou les remettre à un de leurs responsables de cours.

Les opérations de dépouillement du courrier ET des mails reçus ont été confiées à une adhérente bénévole qui a établi la synthèse des résultats et les a produits à l'ouverture de l'Assemblée Générale, au moment de l'émargement de la feuille de présence par les adhérent-e-s qui se sont déplacés.

Le résultat a été communiqué aux adhérentes et adhérents et le compte rendu de l'Assemblée Générale a été complété, signé pour devenir définitif et adressé en Préfecture, aux mairies et enregistré sur le site internet de Vital'gym.

Seules les personnes ayant cotisé pour cette nouvelle saison 2022 2023 avaient le droit de s'exprimer pour cette Assemblée Générale. Celles des saisons précédentes, qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion, en étaient de facto exclues.

Rappel des valeurs de l'association :

Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents qui nous ont rejoint cette année, je tiens à rappeler les valeurs de notre Association :

Les activités de VITAL'GYM s'organisent dans le cadre associatif, facteur d'enrichissement du tissu social.

L'association a pour objectif essentiel d'offrir au plus grand nombre un cadre de développement de proximité des activités physiques :

- Mouvement humaniste pour améliorer les conditions de vie de l'être humain.
- Mouvement d'éducation permanente pour favoriser l'apprentissage de l'autonomie et une meilleure gestion de la santé.
- Mouvement Sport Santé pour lutter contre la sédentarité.

Ses statuts et son règlement intérieur sont enregistrés dans la rubrique « Organisation » de son site internet.

La Pérennité de Vital'gym :

Il convient toujours de rappeler les grands principes suivants :

Vital'gym est une association qui emploie des maitres nageurs (activités de natation et de gymnastique aquatique) et des animatrices pour les activités de gymnastique au sol (englobant la gym d'entretien, la gym dansée, le yoga, le Pilates,...). Les emplois sont à durée indéterminée intermittente. Il faut les rémunérer pour les heures de cours réalisées et également en cas d'absence maladie, pendant une période de 90 jours (Convention collective du sport).

Les personnes qui adhèrent à Vital'gym paient donc une cotisation annuelle pour couvrir le coût de fonctionnement de l'association, dont les charges de personnel, cotisations patronales, autres charges sociales et licences représentent 91% du total des charges (hors achats de licences pour le compte de la Fédération FFEPGV. Ces cotisations permettent d'assurer la continuité dans le temps des activités de leur association et de pouvoir garder leurs animatrices et maitres-nageurs. Contrairement à des clubs privés, les personnes qui ont

cotisé peuvent participer aux Assemblées générales, s'exprimer, voter des résolutions. C'est leur association.

Le comité directeur de cette association est constitué de 3 personnes qui sont des adhérentes et adhérents. Bénévolement, pour le compte des autres membres, ils consacrent un temps non négligeable pour assurer le fonctionnement de cette activité et permettre ainsi aux autres adhérentes et adhérents de suivre des cours quand ils le veulent, sur la durée et d'avoir le plaisir de retrouver chaque année leurs animatrices et maitres nageurs avec lesquelles, pour certaines, des liens d'amitié se sont créés.

Ainsi, les adhérentes et adhérents de cette association permettent, par leur fidèle attachement, à maintenir l'existence de Vital'gym, à maintenir les emplois pour garantir des cours dans le temps, avec des montants de cotisations raisonnables.

L'évolution des adhérent-e-s :

Le nombre d'adhérent-e-s était supérieur à 600 jusqu'à la période Covidienne 2020/2021.

La saison 2020/2021 a mal débuté car beaucoup de personnes ne se sont pas inscrites compte tenu de l'incertitude sur l'ouverture ou non des salles de sports. Officiellement, nous n'avons atteint que 398 adhérentes et adhérents pour la saison, soit – 34% par rapport au niveau habituel.

La saison 2021/2022 n'a pas permis malheureusement de retrouver le niveau des années antérieures. Sur les 398 personnes de la saison précédente, 93 personnes n'ont pas renouvelé leur inscription. Heureusement cette baisse a été compensée par de nouvelles arrivées, ce qui nous a conduit à 447 inscrits pour la saison.

La pandémie a donc modifié le comportement d'un grand nombre de personnes.

Notre modèle économique basé sur 600 adhérents n'était plus viable. Il fallait considérer que nous n'aurions dorénavant en base que 400 adhérents. Cela a abouti inévitablement à une hausse des cotisations pour la saison 2022/2023, ce d'autant plus qu'il fallait intégrer une hausse des tarifs horaires des professeurs, tarifs qui n'avaient pas évolué depuis quelques années.

La saison 2022/2023 nous permet de constater un départ de l'ordre de 148 adhérent-e-s, compensé par un grand nombre de nouveaux entrants dans l'association et un retour d'anciens adhérent-e-s qui nous avaient quitté en Septembre 2020. Nous en sommes à 474 adhérentes, soit environ une trentaine de personnes supplémentaires à comparer à la saison 2021 2022. Mais nous sommes encore à – 140 personnes par rapport à 2019.

Appui aux bénévoles du comité directeur :

Nous, les 3 membres adhérents bénévoles du comité directeur, soit Danièle Tarisien, Christine Quemoun et moi-même, avons sollicité courant 2021 les adhérentes et adhérents pour consacrer un peu de temps au fonctionnement de l'Association à certaines périodes de la saison.

Deux personnes, Carole Levert et Isabelle Fageole, ont proposé leur aide pour gérer la paie des professeurs, acheter les licences auprès de Fédération FFEPGV, produire des statistiques et aider à la préparation des Assemblées Générales.

Elles sont toujours présentes, fidèles au poste et nous tenons à les remercier.

2 Approbation du Compte rendu AG 10 Février 2022

Le projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 Février 2022 envoyé aux adhérent-e-s a été modifié dès la fin de l'AG pour tenir compte des résultats des votes des adhérentes et adhérents. Ceux ci ont reçu les résultats par mail ou courrier et ont été conviés à se reporter au Compte rendu définitif officiel mis en ligne sur le site internet de Vital'gym.

Les adhérentes et adhérents valident le Compte rendu définitif de l'Assemblée Générale de Vital'gym pour la saison 2021/2022 : **Total votes exprimés : 294**

pour 284 / contre 0 / abstention 10.

3 Saison 2021 -2022

3.1 Rapport moral

Les forums :

Ils se sont déroulés comme d'habitude dans une bonne atmosphère. Nous étions présents sur les communes des Mureaux, Vernouillet, Verneuil sur Seine.

Ils se sont tenus à l'extérieur pour Les Mureaux et Verneuil sur Seine. Remerciements aux animatrices qui sont venues aider les membres du comité directeur. Certains responsables de cours ont également apporté un soutien logistique en cours de journée.

Les inscriptions :

On a recensé, en comparaison avec la saison 2020-2021:

- 445 adhésions contre 398 la saison précédente, soit + 11,8% (mais - 27,2% à comparer à 2019-2020),

- 618 inscriptions à des cours pour 543, soit + 13,8% (mais – 30% à comparer à 2019-2020),
- 48 318€ de recettes (hors licences de 12646€) pour 19583€ (hors licences et surtout hors aide du fonds de solidarité), soit + 382% % (mais – 25,50% par rapport à 2019-2020).

Remarque : La procédure entre le lancement des bulletins d'inscriptions début Septembre jusqu'à la fin des encaissements des cotisations et des licences s'est étalée sur une période trop longue. Aucune visibilité sur la tendance de fond avant fin Novembre. Ceci est gênant pour les demandes de subventions auprès des mairies pour lesquelles nous devons rendre nos copies vers mi Octobre.

Les cours :

Deux cours ont été supprimés faute d'adhérents suffisants.

Pour rappel, le règlement intérieur permet de supprimer, dès le début de saison, les nouveaux cours de - de 10 personnes et les cours habituels de – 15 personnes sur 4 semaines consécutives.

Nous avons maintenu 5 cours en dessous de ces plafonds en prenant le risque d'être déficitaire, compte tenu que le niveau de notre Trésorerie nous le permettait.

Pour les Mureaux, les salles proposées par la mairie n'ont plus fait l'objet de changement (comme en 2020 2021) après la remise en état du foyer des anciens, même si nous aurions souhaité quelque chose de plus adapté à notre sport.

L'organisation interne de Vital'gym

Le Comité Directeur est constitué de 3 membres :

Le Président, la Responsable Financière et contrôle interne, la Trésorière.

Des Responsables de cours aident toujours à la récupération des bulletins d'inscription en début de saison, à recenser les présents aux cours pour des fins de statistiques (pour les mairies) et à faire remonter des informations du terrain.

Deux adhérentes bénévoles se chargent en cours d'année, pour l'une des achats des licences et de la production des statistiques, pour l'autre de la gestion de la paie.

Le site internet est maintenu techniquement par la personne qui l'a conçu. Les informations sont saisies par le Président. Il est bien utilisé par les adhérentes et adhérents.

Le projet de mise en place d'un outil d'aide à la prise d'inscriptions avait été lancé en Août 2020 mais reporté à cause de la période Covid. Il faut se repencher sur le sujet mais cela demande du temps : hors nous sommes que les autres adhérent-e-s : combien même nous

consacrions un certain temps pour la collectivité, nous souhaitons également profiter du bon temps dans notre vie personnelle.

Les Subventions :

En rappel, les subventions des communes, Groupements de communes, Départements, Ministères ne sont obtenues qu'après préparation de dossiers, par les Associations et validation par ces instances. Il ne suffit plus maintenant de demander un appui financier pour couvrir une partie des dépenses de fonctionnement des associations. Il faut maintenant porter un projet aux différentes instances locales, départementales, régionales pour obtenir une subvention.

Cela nous demande du temps. Nous avons été prudents dans notre budget initial car le message porté par les mairies était que les montants attribués iraient à la baisse dans les années à venir.

La commune des Mureaux nous a attribué finalement un montant de 2500 euros, en baisse de 500 euros par rapport aux années précédentes. Une subvention du Département des Yvelines nous a été octroyée pour 1112 euros. Les autres communes Verneuil sur Seine et Vernouillet ne nous ont rien donné.

Les relations avec les Mairies

Les rapports avec les équipes des Directions des Sports et de la vie Associative des trois communes sont bons. Nos correspondants habituels sont à notre écoute et essaient de nous apporter des solutions dans la mesure du possible.

3.2 Rapport Financier

Compte de Résultat 2021/2022

Les temps sont difficiles. Beaucoup de retenue chez les personnes pour se déterminer s'ils s'inscrivaient ou pas à des activités de toute nature. On comprend leur raisonnement. D'ailleurs, la fermeture des salles de sports dès Novembre 2020 a pu en conforter certains dans leur prise de position.

Mais une association comme la vôtre, Vital'gym, est comme une petite entreprise, sauf qu'elle est sans but lucratif. Les cotisations ne sont pas tournées vers des prestations de service comme des visites de musée, expositions en tout genre, repas en commun...

Les cotisations servent essentiellement à payer des animatrices et maitres-nageurs (comme rappelé en introduction) qui ont de vrais contrats de travail.

Compte de résultat 2021/2022

Comptes	Prévisions	Réalisations	Comptes	Prévisions	Réalisations
60	700	1351	70	363	542
61	300	0	74	5000	6009
62	1400	481,51	75	57352	61009
63	650	688,06	76	520	507,56
64	51186	53978,23	77	500	2546,77
651	0	468,29			
658	11550	12076			
Bénéfice	0	1566,24	Déficit	2051	0
Total Charges	65786	70614,33	Total Recettes	65786	70614,33

Charges :

Compte 60 :

Augmentation des achats (hors les cartouches imprimante, papier...) de matériels pour les enfants des Mureaux et la Gym aquatique ; + achats d'auto tests et trousse de secours pour les animatrices : 1351 € au lieu des 700€ prévus,

Compte 61 :

Suppression d'achats accessoires à réunions car l'Assemblée générale ne s'est pas déroulée en présentiel.

Compte 62 :

On trouve dans ce compte :

La location annuelle d'hébergement de notre site internet (OVH, minitek), les frais postaux,, les frais annuels de gestion du compte bancaire, la cotisation annuelle association Passerelles et Compétences qui nous a aidé pour la réalisation de notre site internet.

L'écart à la baisse par rapport à la prévision provient de l'enregistrement des droits d'auteurs de Zumba au compte 65 et non au compte 62 pour 500€, de la non dépense de frais de 100 € prévus pour l'AG qui ne s'est pas tenue en présentiel, et de dépenses inférieures aux prévisions pour les natures de frais citées plus haut.

Compte 63 :

Il s'agit de la cotisation annuelle à l'organisme de formation AFDAS : 688€, proche de la prévision.

Compte 64 :

Charges de personnel : rémunérations, charges urssaf employeur, médecine du travail, Prévoyance, Mutuelle... : par rapport aux prévisions, le résultat est

Compte 65 :

Le compte 651 prend en compte les droits musicaux de zumba qui étaient prévus au compte 62. Le compte 658 enregistre l'achat des licences auprès de la Fédération FFEPGV pour les 445 adhérents : 12076€. C'est supérieur à la prévision qui était calée sur le nombre d'adhérents de la saison 2020-2021.

Recettes :

Compte 70 : nous avons vendu du matériel aux adhérentes et adhérents pour 542€, ce qui n'avait pas été prévu initialement: le nettoyage du matériel prêté après chaque cours (Covid) était trop contraignant, d'où la vente.

Compte 74 : pour les Subventions, la mairie des Mureaux a maintenu la diminution de sa contribution de 500€ par rapport aux années précédentes, les autres mairies ne nous ont rien accordé du fait de notre trésorerie positive. Le Conseil départemental des Yvelines nous a versé 1112€, soit une diminution de 588€ par rapport à la saison précédente .

Nous avons reçu de la Fédération FFEPGV une aide Covid de 397€ et une aide complémentaire de 2000€ dans le cadre du plan de sauvegarde des clubs.

Compte 75 : Les cotisations et vente de licences sont supérieures aux prévisions (445 licenciés au lieu de 398.

Compte 76 : les intérêts des comptes bancaires sont de 507,56€ pour 520€ prévus.

Compte 77 : Il avait été prévu un enregistrement de dons de l'ordre de 500€. Sur l'ensemble des chèques de remboursement covid de l'ordre de 23000€ émis la saison précédente, certains bénéficiaires n'ont pas encaissé leur chèque ou ne l'ont pas réclamé. Ce sont principalement des personnes qui n'ont pas renouvelé leur inscription.

En conclusion :

Le résultat qui devait être déficitaire dans la prévision de 2051€ se révèle positif de 1566,24€.

Si l'on n'avait pas reçu les 2397€ d'aide versée par la Fédération FFEPGV, notre résultat serait déficitaire de 830,76€ et il serait négatif de 3361,76€ si tous les chèques de remboursement avaient été encaissés.

Bilan de la saison 2020/2021

Le bénéfice de la saison est venu augmenter le solde des comptes de trésorerie.

Il reste cependant :

- Un compte « Urssaf » non soldé au Passif de 251,04€ qui doivent être payés sur la saison 2022/2023,

- un compte Personnel de 65,40€ correspondant à des cotisations salariales payées par l'association à récupérer lors des versements de salaires des intéressées en Septembre 2022.

Ainsi, le solde des comptes financiers,.

BILAN 2021/2022			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
Personnel	65,40		
Banque Populaire Cpte courant	1645,34	Fonds Associatif	84221,20
Banque Populaire Livret A	76869,52		
Banque Populaire CSL	834,57	Contributions salariales et patronales à verser à l'Urssaf	251,04
Banque Populaire Parts sociales	5000		
Caisse	57,41		
Total Trésorerie	84472,24		84472,24

3.3 Vote sur le rapport moral Saison 2021/2022

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur la gestion de l'association pour la saison 2020/2021 : **Total votes exprimés : 294** dont

pour 285 / contre 0 / abstention 9.

3.4 Vote sur le rapport financier Saison 2021/2022

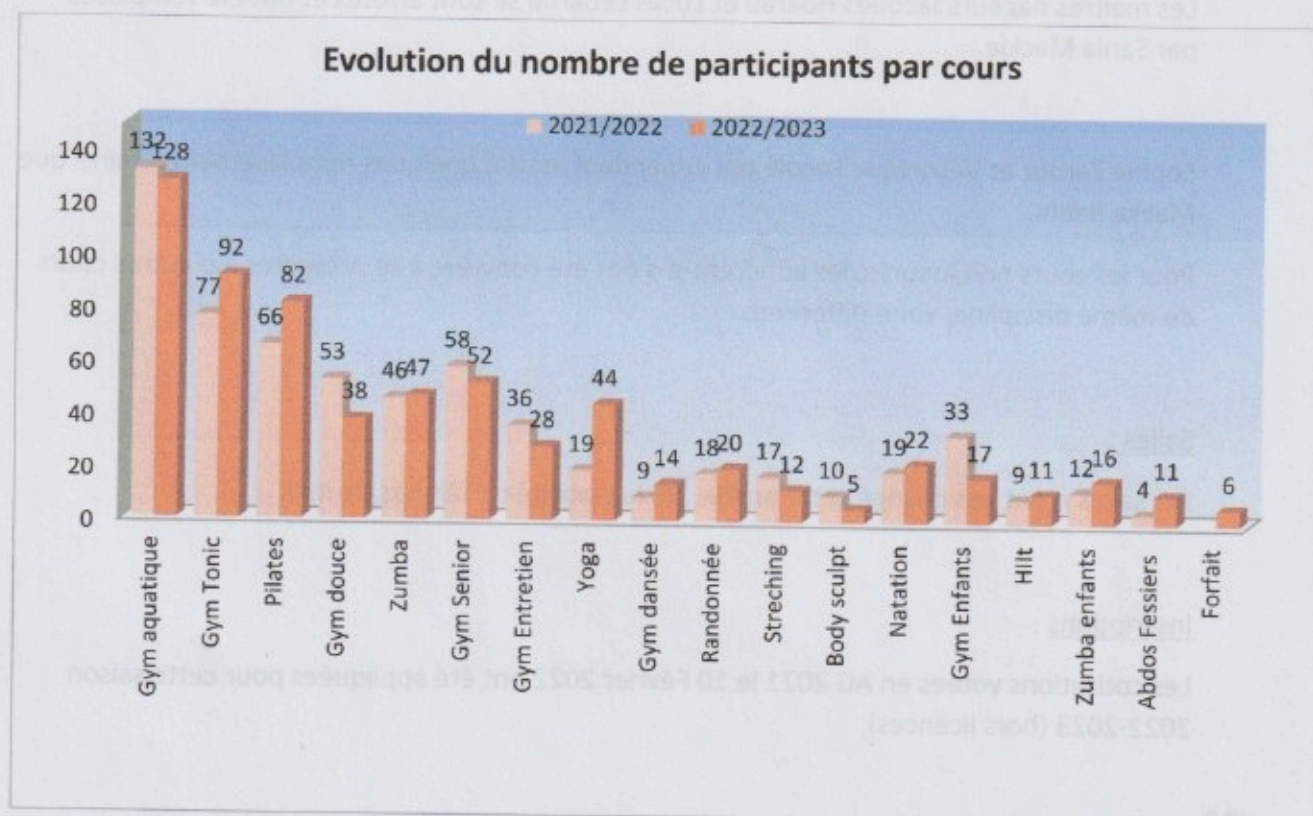
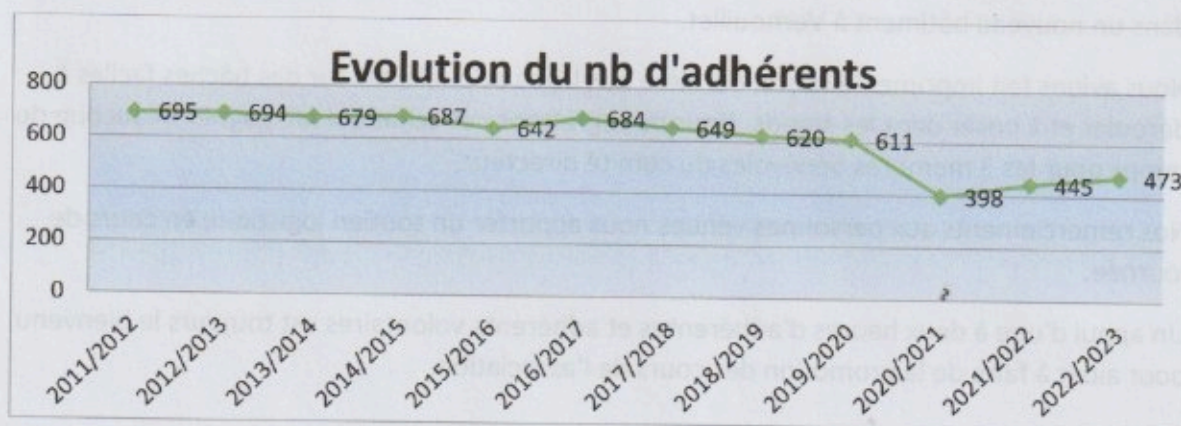
Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les comptes de l'association pour la saison 2021/2022 : **Total votes exprimés : 294** dont

pour 285 / contre 0 / abstention 9.

Handwritten signature and initials

4 Saison 2022/2023

Graphique d'évolution du nombre d'adhérents sur les 10 ans :



CC
43

4.1 Commentaires du Président

Forums:

Ils se sont tenus encore cette saison à l'extérieur pour Les Mureaux et Verneuil sur Seine et dans un nouveau bâtiment à Vernouillet.

Nous avons fait imprimer la saison dernière nos logos et publicités sur des bâches faciles à dérouler et à poser dans les stands. Nous ne regrettons cet achat qui fait gagner beaucoup de temps pour les 3 membres bénévoles du comité directeur.

Nos remerciements aux personnes venues nous apporter un soutien logistique en cours de journée.

Un appui d'une à deux heures d'adhérentes et adhérents volontaires est toujours le bienvenu pour aider à faire de la promotion des cours de l'association.

Cours :

Tous les cours ont été maintenu même si deux /trois cours sont inférieurs au seuil critique.

Véronique Lecole a pris sa retraite et a été remplacée par Malika Rabhi.

Sophie Zarour s'est arrêtée (domicile trop éloigné) et a été remplacée par Sania Mackie.

Les maitres nageurs Jacques Hoarau et Lucas Lebarbe se sont arrêtés et ont été remplacés par Sania Mackie.

Sophie Zarour et Véronique Lecole ont cependant assuré quelques remplacements ? ainsi que Malika Rabhi.

Pour les cours non assurés, les adhérent-e-s ont été conviées à se présenter à d'autres cours de même discipline, voire différents.

Salles :

Les salles n'ont pas changé cette année. De la stabilité ne fait pas de mal.

Inscriptions :

Les cotisations votées en AG 2021 le 10 Février 2022 ont été appliquées pour cette saison 2022-2023 (hors licences).

En rappel, ces nouvelles cotisations ont été évaluées sur la base d'un nombre d'adhérent-e-s équivalent à celui de la saison 2021-2022, d'une augmentation des salaires et de la suppression de toutes aides externes hors subventions.

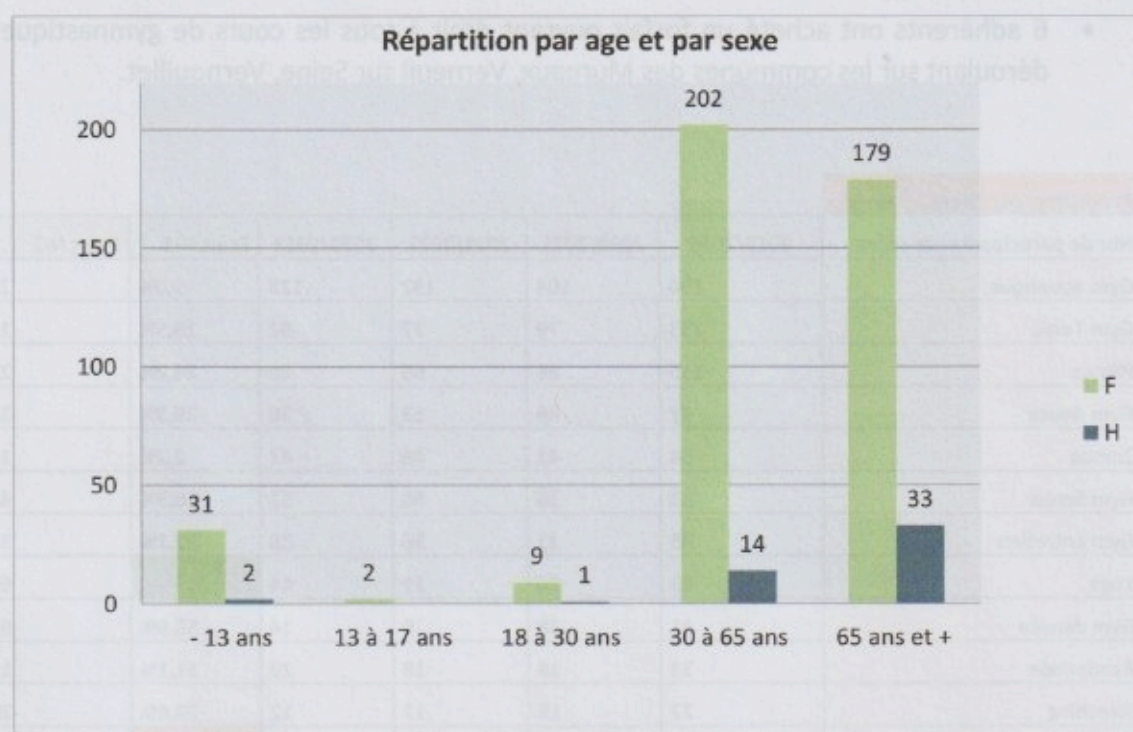
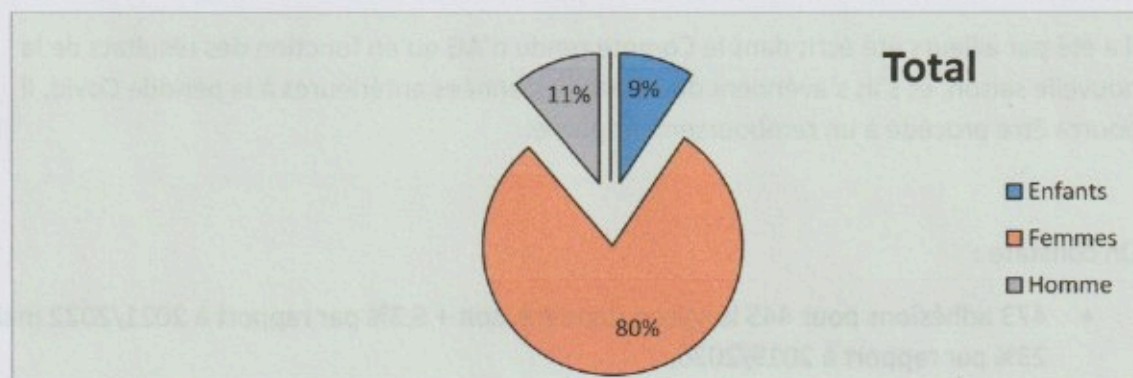
Il a été par ailleurs écrit dans le Compte rendu d'AG qu'en fonction des résultats de la nouvelle saison, et s'ils s'avéraient du niveau des années antérieures à la période Covid, il pourra être procédé à un remboursement partiel.

On constate :

- 473 adhésions pour 445 la saison dernière, soit + 6,3% par rapport à 2021/2022 mais – 23% par rapport à 2019/2020,
- 645 inscriptions à des cours pour 618 en 2021/2022, soit + 4,4%, mais – 27% par rapport à 2019/2020,
- 6 adhérents ont acheté un forfait ouvrant droit à tous les cours de gymnastique se déroulant sur les communes des Mureaux, Verneuil sur Seine, Vernouillet.

Répartition par cours

Nbr de participants par cours	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Ecart N-1	Ecart N-2
Gym aquatique	190	104	132	128	-3,0%	23,1%
Gym Tonic	133	79	77	92	19,5%	16,5%
Pilates	115	64	66	82	24,2%	28,1%
Gym douce	77	46	53	38	-28,3%	-17,4%
Zumba	54	41	46	47	2,2%	14,6%
Gym Senior	53	36	58	52	-10,3%	44,4%
Gym Entretien	35	21	36	28	-22,2%	33,3%
Yoga	63	26	19	44	131,6%	69,2%
Gym dansée	41	38	9	14	55,6%	-63,2%
Randonnée	33	18	18	20	11,1%	11,1%
Stretching	22	15	17	12	-29,4%	-20,0%
Body sculpt	15	6	10	5	-50,0%	-16,7%
Natation	18	11	19	22	15,8%	100,0%
Gym Enfants	25	25	33	17	-48,5%	-32,0%
Hillt	7	13	9	11	22,2%	-15,4%
Zumba enfants			12	16	33,3%	
Abdos Fessiers			4	11	175,0%	
Forfait				6		
	881	543	618	645	4,4%	18,8%



	F	H	Total
- 13 ans	31	2	33
13 à 17 ans	2	0	2
18 à 30 ans	9	1	10
30 à 65 ans	202	14	216
65 ans et +	179	33	212
Total	423	50	473

Nous avons un niveau d'adhérentes et d'adhérents qui remonte doucement depuis la chute liée au Covid. Nous avons 113 nouvelles adhésions mais perdu 85 adhérent-e-s. Les départs ont plusieurs causes : déménagements, inscriptions dans d'autres clubs, raisons de santé, augmentation des tarifs.

Les anciens tarifs nous mettaient sur la corde raide et nous étions obligés de chercher des solutions pour en sortir. Les aides obtenues sur la période 2020-2021 nous ont permis de nous maintenir à flot.

L'augmentation des tarifs, qui restent raisonnables, nous permettent d'être plus sereins dès la fin de ce premier trimestre et nous laisse entrevoir la possibilité de faire des avoirs (montant à évaluer en fin de saison 2022-2023) sur la saison 2023-2024.

4.2 Compte de résultat prévisionnel 2022/2023

Compte de résultat prévisionnel 2022/2023			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	740	70	0
61	300	74	87722,5
62	3750	75	550
63	1000	76	0
64	57623	77	
651	0		
658	12945		
Bénéfice	11914,5		
Total Charges	88272,50	Total Recettes	88272,50

Charges :

Compte 60 :

Maintien des achats de cartouches imprimante, papier... : 240€, et achats matériels enfants 500€

Compte 61 :

Provision pour frais éventuels liés à des réunions concernant les associations : 300€,

Compte 62 :

Déplacements, réceptions : 100€,

Location annuelle hébergement de notre site internet (OVH et Minitex) : 170€,

Cours d'un prestataire sur Verneuil : 1330€,

00
43

Frais postaux : 100€,

Frais annuels de gestion du compte bancaire : 240€,

Droits auteur Zumba : 500€,

Cotisation annuelle association Passerelles et Compétences qui nous a aidé pour la réalisation de notre site internet : 90€,

Compte 63 :

Cotisation annuelle à l'organisme de formation AFDAS (calculée sur les salaires de l'exercice 2022) : 1000€,

Compte 64 :

Charges de personnel : rémunérations, charges urssaf employeur, médecine du travail, Prévoyance, Mutuelle... : 57 623€.

Compte 65 :

Achat des licences auprès de la Fédération FFEPGV pour les 473 adhérentes et adhérents: 12 945€,

Recettes :

Compte 74 : les Subventions ont été ramenées à zéro. On part du principe que l'on ne touchera rien. Si l'on reçoit quelque chose, ce sera à considérer comme du bonus.

Une demande à été faite auprès de la mairie des Mureaux pour 3000€. Vis-à-vis de Verneuil sur Seine et Vernouillet, n'étant pas une association de ces villes, nous ne recevons rien. Nous nous sommes de ce fait abstenu de remplir un dossier qui nous prend du temps pour un retour négatif.

Compte 75 : Les cotisations sont évaluées à 74 091,50€ et les ventes de licences pour 13 631€,

Compte 76 : les intérêts des comptes bancaires sont estimés à 550€,

En conclusion :

Le résultat prévisionnel 2022-2023 est bénéficiaire de l'ordre de 11914,50€.

Nous attendrons la fin de saison pour faire le point final et envisager de procéder à un remboursement partiel (hors licence fédérale) sous forme d'un avoir à chaque adhérent-e au prorata du montant effectivement payé par chacun-e.

4.3 Vote sur le compte de résultat prévisionnel Saison 2022/2023

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur le Budget de l'association pour la saison 2021/2022 : **Total 294 votants** dont

pour 289 / contre 0 / abstention 5 .

5 Cotisations pour la saison 2023 /2024

5.1 Commentaires du Président

Pour la saison 2023/2024, il faudrait maintenir les cotisations actuelles. Si le nombre d'adhérent-e-s se maintient ou augmente, il sera alors envisagé l'attribution d'un avoir à chaque adhérent-e (tenant compte du montant payé, hors licence fédérale). Cette démarche serait à maintenir pour chaque saison.

En effet, il est plus facile de procéder à un avoir aux adhérent-e-s que de se trouver en difficulté financière, suite à des tarifs trop bas ou/et à un nombre d'adhérent-e-s en recul par rapport à la saison actuelle.

Les cotisations 2023 2024 doivent tenir compte d'une augmentation des tarifs horaires des animatrices et maîtres nageurs à la reprise de la saison 2023 2024, pour tenir compte de l'inflation.

CEPENDANT, il faut constater qu'il est prenant pour le comité directeur de gérer les absences des professeurs, faire assurer les remplacements ou faire les propositions aux adhérent-e-s d'aller dans des cours de substitution, leur envoyer des mails ou des sms : une belle prise de tête !

Et en outre, on remarque que des personnes sont intéressées d'avoir accès à différents cours pour tenir compte de leur disponibilité du moment (vacances, garde des enfants, petits enfants, retard dans les transports et donc aux cours...). Nous avons 6 personnes, cette saison 2022 2023, qui ont choisi le forfait annuel pour avoir droit à tous les cours de Gymnastique sur les trois communes.

Il est ainsi proposé les cotisations suivantes pour la saison 2023 2024 :

Gymnastique :

- 1^{er} cours de Gymnastique: 130€ (maintien tarif saison 2022 2023),
- 2^{ème} et 3^{ème} cours de gymnastique : 65€ chacun (maintien tarif saison 2022 2023),

- **NOUVEAU** : Au-delà de 3 cours, l'adhérent peut avoir accès à tous les cours de gymnastique pour la saison (Les Mureaux, Verneuil et Vernouillet) moyennant le paiement d'un **forfait de 300€** (rappel : les cours de Piscine ne sont pas concernés).

Piscine : (natation et Gym aquatique)

- 1er cours : 150€ (l'adhérent doit préciser si c'est la natation ou la Gym aquatique),
- 2^{ème} cours : 100€ (l'adhérent doit préciser si c'est la natation ou la Gym aquatique),
- **NOUVEAU** : Au-delà de 2 cours, accessibilité à tous les cours (sauf natation limitée aux 20 premières inscriptions) moyennant le paiement d'un **forfait de 300€ sans natation** ou de **350€ avec natation** (pour celles et ceux faisant partie des 22 premières inscriptions).

NOUVEAU : Gymnastique et Piscine, accessibilité à tous les cours :

- Avec **natation incluse** (limite des 22 premières inscriptions): **forfait global de 600€**,
- Avec **natation exclue** : **forfait global de 550€**.

Le compte de résultat prévisionnel 2023/2024 ci-dessous présente un bénéfice, obtenu sur la base de :

- Un nombre d'adhérent-e-s similaire à celui de la saison 2022 2023,
- l'application des nouvelles cotisations (peu de changement) au fichier des adhérents de la saison actuelle 2022/2023,
- le maintien des cours proposés en 2022 2023 et la création d'un nouveau cours pour les enfants de 12 -15 ans aux Mureaux,
- des frais de fonctionnement identiques à la saison 2022 2023 hormis les compte salaires et charges patronales qui prennent en compte la hausse des tarifs horaires et l'augmentation des heures pour les enfants.

Compte de résultat prévisionnel 2023/2024			
Comptes	Solde	Comptes	Solde
60	740	70	0
61	300	74	87672,5
62	3750	75	550
63	1000	76	0
64	62068	77	0
651	0		0
658	12945		0
Bénéfice	7419,5	Perte	0
Total Charges	88222,5	Total Recettes	88 222,50

Pour le cas où les tarifs proposés n'obtiendraient pas l'accord de la majorité des votants, les tarifs votés pour la saison 2022 2023 seront maintenus.

49 00

5.2 Vote sur les cotisations Saison 2023/2024

Les adhérentes et adhérents donnent quitus au comité directeur sur les propositions de cotisations de l'association pour la saison 2023/2024 :

Total votes exprimés : 294 dont pour 281 / contre 1 / abstention 12.

Remerciements

Tous nos remerciements pour:

- Monsieur Garay et ses proches collaborateurs de la ville des Mureaux, pour l'appui logistique qu'ils peuvent nous apporter (mise à disposition de salles, affichage, impression de documents, préparation des forums),
- Les représentants de la vie Associative et de la Direction des Sports des villes de Verneuil sur Seine et de Vernouillet, nos correspondants, pour la mise à disposition de salles et l'aide apportée pour les forums,
- Les représentants de GPS&O, Directeur de la piscine de Becheville, et Directeur du Centre de la Danse aux Mureaux,
- Les associations Passerelles et Compétences et Assocoweb.

Et également pour:

- Les Animatrices et Maîtres nageurs,
- Les Responsables de cours,
- Les adhérentes et adhérents,
- Les membres du Comité Directeur et les deux adhérentes bénévoles.

La séance est levée.

Le Président de VITAL'GYM
VITAL'GYM
section n° 078011
24, rue des vignes Verneuil/seine
Hervé Duperray
Hervé DUPERRAY
PRESIDENT

La Responsable Comptable et Financière
VITAL'GYM
section n° 078011
24, rue des vignes VERNEUIL/SEINE
Christine Quémoun
Christine QUEMOUN
Responsable Gestion Contrôle Finances

Les Mureaux, jeudi 27 Janvier 2023